

Semaine d'Information sur la Santé Mentale

24^{ème} édition

DOSSIER
DE
PRESSE

**18.03 >
24.03.13**



Contacts presse

. Hélène FAUSSER
Communication CESAME
02 41 80 79 01
www.ch-cesame-angers.fr





**18.03 >
24.03.13**

Communiqué de presse	P. 3
Présentation de la SISM	P. 4
Le mot du Collectif SISM	P. 6
Programme du 18 au 24 Mars	P. 8
Présentation du Collectif SISM	P. 11



Semaine d'Information sur la Santé Mentale

24^{ème} édition

COMMUNIQUE
DE PRESSE



**18.03 >
24.03.13**

Les membres du Collectif SISM sont heureux de vous informer que la
Semaine d'Information sur la Santé Mentale aura lieu pour sa 24^{ème}
édition du **18 au 24 mars 2013**.

Un après-midi de réflexion et d'échanges aura lieu le **jeudi 21 mars**
au **Centre Jean Vilar à Angers** à partir de 13h30 autour du thème
« **Ville et santé mentale** ».

Toute la semaine, des manifestations (expositions, théâtre, soirée
ciné-débat) seront proposées et ouvertes à tous en vue de
sensibiliser et/ou d'informer sur la santé mentale.

Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Présentation

La Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) s'adresse au grand public. Chaque année, associations, citoyens et professionnels organisent des manifestations d'information et de réflexion dans toute la France.

Les 5 objectifs de la SISM depuis son origine (1990)

- **CONVIER** aux réunions de la SISM un public qui n'est pas habituellement sensibilisé aux questions de Santé mentale, dans un double but de pédagogie et de dédramatisation.
- **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale.
- **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la Santé mentale.
- **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en Santé mentale.
- **FAIRE CONNAITRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

La 24ème SISM a pour thème : « Ville et santé mentale »

Selon l'Organisation mondiale de la santé, « *la santé mentale englobe la promotion du bien-être, la prévention des troubles mentaux, le traitement et la réadaptation des personnes atteintes de ces troubles* ».

Espace de vie, lieu de rencontres, d'échanges, de travail et de loisirs, la ville peut aussi être vécue comme un lieu d'isolement, de stress, de stigmatisation, d'insécurité et d'inégalité. A tout âge, ces situations peuvent mettre en péril la bonne santé mentale et générer des troubles psychiques, en particulier pour les personnes les plus fragiles.

Pourtant des actions de prévention peuvent agir sur les facteurs de santé et réduire les inégalités.

De nombreux leviers existent pour améliorer la santé mentale de tous : logement, éducation, travail, ressources, accompagnement social, citoyenneté, accès aux soins, à la culture et aux loisirs. Cela nécessite une réponse collective, pour laquelle chaque citoyen est concerné et peut jouer un rôle. Elle ne peut être efficace sans les élus locaux, de plus en plus interpellés et engagés sur ces questions.

Au cours de cette 24ème Semaine d'information sur la santé mentale, les questions suivantes seront abordées, lors de manifestations organisées dans toute la France :

- Elus, soignants, associations, entourage, entreprises : comment mobiliser pour améliorer l'intégration sociale des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ?
- Quelles réponses collectives et individuelles apporter afin de prévenir et accompagner les problèmes de santé mentale ?
- Conseil local de santé mentale, Atelier santé ville, Contrat local de santé : comment développer ces outils pour assurer une réponse coordonnée aux questions de santé mentale ?
- Quels partenariats promouvoir au niveau local, afin de garantir les libertés individuelles, tout en préservant la sécurité de tous ?
- Comment développer de nouvelles formes de solidarité et d'égalité ? Comment promouvoir ce qui rassemble : l'accompagnement, le rétablissement et l'acceptation des différences ?
- Quelle place pour les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale dans la cité ?

Nous vous invitons à ouvrir le débat sur ces questions.

Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Le mot du Collectif

Un Collectif SISM mobilisé depuis 10 ans sur Angers et son agglomération

Le Collectif SISM rassemble depuis 2003 plusieurs partenaires et institutions d'Angers et son agglomération qui souhaitent se mobiliser dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

Au fil des ans, le Collectif SISM s'est étoffé. En sont membres :

- L'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et /ou handicapées psychiques (UNAFAM)
- La Ville d'Angers
- La Ville de Trélazé
- Le Dispositif d'Appui en Santé Mentale (DIASM)
- Le Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME)
- Le Groupement d'Entraide Mutuelle d'Angers OXYGEM
- L'association Accueil temps Libre et Animation Sociale (ATLAS)
- L'Association Culturelle en Santé Mentale (ACSM)
- La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix Marine d'Anjou

En 2013, le Pôle Maine-et-Loire de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS – Pôle 49) a apporté son soutien à la coordination et l'organisation de la SISM. De même, se sont associés au Collectif : l'Association Léo Lagrange et le Centre Jean Vilar, la Maison des Adolescents d'Angers et l'Association Résonance.

Chaque année, le Collectif réfléchit et propose de nouvelles actions, principalement sur Angers et Trélazé, autour des thèmes de réflexion définis au niveau national :

- 2013 Ville et Santé Mentale
- 2012 Santé mentale, culture et société
- 2011 Santé mentale : comment en prendre soin ensemble ?
- 2010 Santé mentale : comment en parler sans stigmatiser ?

Une réflexion locale autour du thème « Ville et santé mentale »

En 2013, le thème « Ville et santé mentale » a donné lieu à une réflexion approfondie au sein des membres du Collectif SISM autour de cet espace de vie qu'est la Ville, qui peut être vécue comme un lieu de rencontres, d'échanges, de travail, de loisirs mais peut également être synonyme de stress, d'isolement, d'inégalité et d'insécurité.

Comment vivre avec des troubles psychiques dans la Ville ? Comment les prévenir ? Quels moyens et actions peuvent-être mis en œuvre pour favoriser une bonne ou -tout au moins- meilleure santé mentale de nos concitoyens ?

Des leviers existent : logement, éducation, emploi, accompagnement social et vie associative, citoyenneté, accès aux soins, à la culture, au sport et aux loisirs. Ils existent... mais comment les actionner ?

Il est apparu dans un premier temps évident **d'interroger les élus locaux** sur cette question : souvent interpellés, très engagés, comment repèrent-ils les besoins ? Quels sont les moyens d'action des collectivités mais aussi les contraintes qui s'imposent à elles ? Des élus ont accepté d'apporter leur témoignage (*Table-ronde : « Ville et santé mentale », réunissant les élus d'Angers et de Trélazé, le jeudi 21 mars à 14h, Centre Jean Vilar, Angers*).

Les échanges ont permis également de souligner la méconnaissance des **dispositifs existants permettant de repérer, étayer ou prendre en charge les situations de souffrance psychique sur Angers et son agglomération**. Des professionnels de tous horizons – social, sanitaire, médico-social- viendront présenter ces équipes et structures ressources (*Ateliers d'échanges et de réflexion, « Du repérage au soin, quels sont les lieux ressources à connaître ? » présenté par le DIASM, la DSP-Ville d'Angers, ATLAS, « Prévention en santé mentale auprès des adolescents », présenté par la Maison des Adolescents d'Angers, « Modalités et dispositifs d'accès aux soins » présenté par les professionnels du CESAME, jeudi 21 mars, de 16h à 17h30, Centre Jean Vilar, Angers*).

Enfin, les membres du Collectif SISM ont souhaité mettre l'accent sur ce qui fait sens et contribue à favoriser la bonne santé mentale et soutenir les personnes fragilisées.

A ce titre, le Collectif souligne le **rôle indispensable des familles ou de l'entourage proche** auprès des personnels malades (*Soirée ciné-débat, « Le fils de la famille », film réalisé par Mickaël HAMON, diffusé le 19 mars à 20h15, aux 400 Coups à Angers, entrée 4.70€, suivi d'un débat en présence du réalisateur, animé par l'ACSM*).

Mais aussi les réponses collectives que nous pouvons apporter au travers de **l'accompagnement social** (Portes ouvertes d'OXYGEM les 18 et 20 mars après-midis, 80 rue du Mail, Angers), **des loisirs et de la culture**. (*Pièce de théâtre « Evènements regrettables » d'Yves Reynaud, jouée par La Thébaïde, le 18 mars à 20h30, Théâtre de l'Avant-Scène à Trélazé, Expositions à Angers -Bibliothèque Municipale de la Roseaie, Centre Jean Vilar- et Trélazé –Mairie et Centre social Jean Gueguen- du 18 au 24 mars 2013*).

Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Programme du 18 au 24 mars

- **Toute la semaine, des expositions sont proposées dans différents lieux d'Angers et de Trélazé**
 - ✓ **A la Mairie de Trélazé**
Place Olivier Thuau
du 18 au 24 mars 2013
Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h (jeudi 19h)
Très belle exposition de photos en noir et blanc sur le thème Ville et santé mentale
Un vernissage aura lieu le lundi 18 mars à 18 h 00 à la Mairie de Trélazé, avec la participation de M. Cochet, Adjoint aux solidarités à la Ville de Trélazé, Mme Daveau, Adjointe aux actions intergénérationnelles, et Mme Binet, Conseillère déléguée Prévention - Santé.
 - ✓ **A la bibliothèque municipale La Roseraie à Angers**
Quartier Jean Vilar – 1 bis rue Henri Bergson
du 5 au 29 mars 2013
Ouverture au public le mardi de 13h30 à 19h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 13h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 17h30.
« Les terrasses Etoilées », exposition de l'atelier thérapeutique « l'Arantèle » inspirée de Van Gogh
 - ✓ **Au Centre Social Jean GUEGUEN à Trélazé**
1 rue Louis Pasteur
du 18 au 24 mars 2013
Ouverture au public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Le lundi de 14h à 18h.
Exposition ludique sur le thème des Poules proposé par le Pôle 2 du CESAME
 - ✓ **Au Centre Léo Lagrange Ouest-Centre Jean Vilar à Angers**
1 bis rue Henri Bergson
du 18 au 24 mars 2013
Ouverture au public mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 22h.
Le lundi de 13h30 à 22h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h.
Exposition « Hyppolite, Eugénie et les autres... », présentée par l'association du Musée du CESAME : une riche exposition consacrée à

l'évolution des conditions de vie des insensés en Anjou pendant la première moitié du 19^{ème} siècle

▪ **Lundi 18 mars 2013, 20h30**

Pièce de théâtre « Evènements regrettables » d'Yves Reynaud jouée par les acteurs de la Thébaïde

Théâtre de l'Avant-Scène à Trélazé, Places limitées - Entrée libre.

▪ **Mardi 19 mars 2013, 20h15**

Soirée ciné-débat « Le fils de la famille », film réalisé par Mickaël Hamon

La projection de ce film est suivie d'un débat, en présence du réalisateur, animé par des membres de l'Association Culturelle en Santé Mentale, Mme Alapetite, cadre de santé, et le Dr PONS, chef du Pôle 3 au CESAME,

Cinéma « Les 400 Coups » à Angers, Places limitées – tarif 4,70 €.

• **Jeudi 21 mars 2013, à partir de 13h30**

Centre Jean Vilar à Angers.

La journée du 21 mars s'articule autour de rencontres et de forums proposés au grand public autour de la thématique « ville et santé mentale ».

✓ **Forum des associations, 14h – 15h30**

✓ **Ouverture de l'après-midi, 14h**

Introduction par **Marine PLANTEVIN**, Directeur du CESAME et **Gérard BOUSSIN**, Médecin Directeur du Service de Santé Publique de la Ville d'Angers.

✓ **Table ronde « Ville et santé mentale »**

Une table ronde est organisée avec les élus des Villes d'Angers et Trélazé. A cette occasion, les élus témoigneront de leur perception de la santé mentale.

Participent à cette table-ronde :

- **Rose-Marie Veron**, Adjointe au Maire d'Angers, déléguée à l'action et à l'animation sociale, à la santé, au handicap et à la vie associative,
- **Catherine Besse**, Adjointe au Maire d'Angers, déléguée au droit des femmes et à la vie citoyenne,
- **Eric Cochet**, Adjoint au Maire de Trélazé, délégué au pôle Solidarité-Citoyenneté-Petite Enfance-Prévention Santé,
- **Andrée Daveau**, Adjointe au Maire de Trélazé, déléguée aux actions intergénérationnelles,
- **Jacqueline Binet**, Conseillère municipale de Trélazé déléguée à la Prévention Santé

Un journaliste animera cette table ronde de façon à favoriser les échanges avec la salle.

✓ **Ateliers, 16h – 17h30**

Des ateliers s'organiseront en après-midi autour des thèmes suivants :

1 - du repérage au soin : inventer du lien

Au travers de parcours de vie, les acteurs intervenant dans le champ de la santé mentale décriront leurs modes de fonctionnement et les articulations possibles, « cousues main », afin de raccrocher les personnes en souffrance psychique au soin et leur proposer un accompagnement social.

Cet atelier est proposé par le **Dr Claire Bertrand** et **Maryline Cadot**, psychologue, intervenantes dans le cadre du Dispositif d'Appui en santé mentale (DIASM), **Xavier Hobé**, cadre de santé au CESAME, **Bérangère Oberdorf**, psychologue à la Direction de la Santé Publique de la Ville d'Angers, **Hélène Fournier**, éducatrice spécialisée, et **Karima Laraba**, assistante sociale, pour l'association ATLAS.

2 - la prévention en santé mentale auprès des adolescents

Le **Dr Véronique Laccourreye**, médecin coordonnateur de la Maison des Adolescents 49, fera une présentation des activités menées au sein de la Maison des Adolescents et évoquera l'expérimentation réalisée avec la mise en place de l'outil « le qu'en dit-on ? ».

3 - les modalités et dispositifs d'accès aux soins

Le **Dr Dominique Robert**, chef de pôle, et **Hélène Fausser**, directrice adjointe au CESAME présenteront l'organisation de la psychiatrie publique au regard de son ouverture sur la ville.

En fin d'après-midi, aura lieu une restitution des ateliers en dessins.

✓ **Pièce chorégraphique, 18h30 – 19h**

« Nomades », pièce chorégraphique intergénérationnelle pour 3 danseurs, une adolescente, une adulte, et une adulte en fauteuil.

Une création de **Marie-France Roy**, chorégraphe et pédagogue en danse contemporaine, Association Résonnance.



Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Informations utiles

AU NIVEAU NATIONAL

▪ Comité d'organisation

Association Française de Psychiatrie (AFP) • Association Scientifique Française des Psychiatres du Service Public (AFPP) • Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France) • Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM) • Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine (FASM Croix-Marine) • Fédération Française de Psychiatrie (FFP) • Fédération Nationale des Associations d'usagers de la Psychiatrie (FNAPSY) • Société Médicale Balint • Union Nationale de Familles ou Amis de personnes Malades et handicapées psychiques (UNAFAM) • Union Régionale de la Mutualité Francilienne (URMF).

▪ Renseignements pratiques

Dossier de presse et historique <http://www.psychiatrie-francaise.com/>
Inscription des manifestations auprès de l'UNAFAM <http://www.unafam.org>

AU NIVEAU LOCAL

▪ Collectif SISM

CESAME (Centre de Santé Mentale angevin) • **Ville d'Angers - Direction Santé Publique** • **UNAFAM** (Union Nationale de Familles ou Amis de personnes Malades et handicapées psychiques) • **ATLAS** (Accueil Temps Libre Animation Sociale) • **OXYGEM** (Groupe d'Entraide Mutuelle d'Angers) • **Ville de Trélazé** • **ACSM** (Association Culturelle en Santé Mentale) • **IREPS 49** (Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé) • **DIASM** (Dispositif Intersectoriel d'Appui en Santé Mentale) • **MdA 49** (Maison des Adolescents) • Association **Croix Marine d'Anjou** • **Association Résonance**.

▪ Partenaires

Centre Social Jean Gueguen Trélazé • Centre Jean Vilar Angers • Bibliothèque municipale La Roseraie Angers • Cinéma Les 400 Coups Angers.

▪ Renseignements pratiques

Dossier de presse <http://www.ch-cesame-angers.fr>

Présentation du Collectif SISM



Centre de Santé Mentale angevin (CESAME)

Le CESAME (Centre de santé mentale angevin) est un établissement public de santé, régi par la loi de 1990 qui protège les droits des personnes présentant des troubles psychiques. Il prend en charge toute la population du Maine et Loire à l'exception de Cholet et de Saumur. Le CESAME propose des soins psychiatriques, en hospitalisation complète et en ambulatoire, pour la population habitant cette zone.

Les missions dévolues au CESAME sont variées :

- la prévention,
- le diagnostic,
- les soins,
- la réadaptation,
- la réinsertion sociale.

Le CESAME collabore avec de nombreux partenaires du champ sanitaire, social, médico-social, de l'insertion afin de prendre en compte la personne dans sa globalité et de favoriser sa réinsertion dans la cité.

Contact : Service communication - CESAME – 27 Route de Bouchemaine – B.P. 50089 -
49130 Ste Gemmes Sur Loire
Tél : 02 41 80 79 01
e-mail : dircom@ch-cesame-angers.fr



La direction de la santé publique - Ville d'Angers

La direction de la santé publique est une équipe pluridisciplinaire (cadre de santé, infirmières, animateur, médecin, psychologue, secrétaire...) assumant des missions, dans différents domaines, au service des angevins et en collaboration avec de nombreux partenaires :

- Prévention, éducation et promotion à la santé
- Vaccinations
- Equipe souffrance psychique et précarité
- Autonomie, handicap, mobilité

Cette équipe travaille notamment à l'accès aux soins et à la prévention dans le champ de la santé mentale auprès des angevins, à leur demande ou à celle des partenaires sanitaires et sociaux ou bien encore des familles.

Contact : Direction santé publique – Ville Angers - 2 bis rue des Ursules - 49100
ANGERS
Tél : 02 41 05 44 16
e-mail : linda.papin@ville.angers.fr



L'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et /ou handicapées psychiques est reconnue d'utilité publique depuis 1968.

L'UNAFAM regroupe près de 15 000 familles, toutes concernées, avec pour objet de :

- S'entraider et se former
- Agir ensemble dans l'intérêt général.

Ainsi la délégation du Maine et Loire propose :

- **L'entraide des familles**
 - accueillir et écouter, informer et orienter dans les différents points d'accueil Angers – Cholet – Saumur
 - Accompagner les familles dans leur évolution face à la maladie :
 - en proposant des conférences débat,
 - par la mise en place de groupes de paroles, de formation apprendre à faire face, d'atelier « prospect »
- **Représenter les « usagers » auprès des institutions,**
- **Promouvoir structures et services adaptés au handicap psychique.**

Contact : Unafam
22 rue du Maine
49100 Angers
Tél : 02 41 80 47 79
49@unafam.org



ATLAS

Un accompagnement dans la création de liens,
Un accompagnement social lié au logement,
Un tremplin pour l'insertion

L'association créée en 1992 s'adresse à toute personne adulte en situation d'isolement et de précarité.

Une équipe pluri disciplinaires propose des ateliers collectifs et un accompagnement individuel visant la création de liens sociaux, l'accès aux droits et aux soins, l'accès ou le maintien dans un logement.

L'association est en lien avec de nombreux partenaires des champs de l'insertion, du logement, du médico-social, du culturel, afin d'accompagner au mieux les personnes dans leurs démarches.

Contact : 21, rue Paul Valéry 49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 25 74 57
Mail : contact@atlas-asso.fr

Secrétariat : Le lundi de 13h30 à 17h
Du mardi au jeudi: de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h



Groupe d'Entraide Mutuelle d'Angers (OXYGEM)

Le G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle) est une association d'adhérents, faite pour et par les adhérents. C'est aussi une structure indépendante des institutions médicales et sociales. C'est avant tout un lieu d'accueil, de partage et d'échange, destiné aux personnes en souffrance psychique, un endroit convivial où on peut s'exprimer librement et être écouté. C'est aussi un lieu d'animation et/ou de mise en place de projets d'activités : moyen d'ouverture vers la cité et de participation citoyenne.

Accueil : du mardi au vendredi de 16 h. à 20 h.

Le premier samedi de chaque mois

Contact : 80, rue du Mail - 49100 Angers
tél : 09 75 56 70 83 – 06 07 24 89 02
email : gemangers@orange.fr



La Maison des Adolescents

La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation s'adressant aux jeunes de 13 à 20 ans, à leurs familles et aux professionnels de tous horizons impliqués auprès du public adolescent.

L'objectif de la MdA est d'offrir une réponse qualifiée aux problématiques de l'adolescence et d'orienter, le cas échéant, vers la ou les structures de prise en charge les mieux adaptées. La MdA propose du lundi au vendredi de 14h à 19h :

- un premier contact, sur place ou par téléphone,
- des entretiens, sur place et sur RdV offerts par un binôme de professionnels expérimentés dans la prise en charge des adolescents,
- des permanences spécialisées, sur place et sur RdV, en vue de répondre à des problématiques spécifiques,
- un espace ressource pour les professionnels engagés auprès des jeunes et se trouvant en difficulté avec une situation.

L'équipe de la MdA est composée de professionnels spécialisés dans l'accueil, l'écoute, l'évaluation et l'orientation des adolescents. Ces professionnels sont mis à disposition par différentes structures que sont la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Association Ligérienne d'Addictologie (ALIA), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU), le Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME).

Accueil : avec ou sans rdv, anonyme et gratuit
Du lundi au vendredi de 14h à 19h.

Contact : 25 rue Béclard Angers
Tel : 02 41 80 76 62
contact@maisondesados-angers.fr



– Pôle 49

Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé

Née en 2009 de la fusion des Comités départementaux d'éducation pour la santé (COdes), l'Ireps Pays de la Loire est une association loi 1901 dont le siège est situé à Nantes (44).

Dans chacun des pôles départementaux, les équipes professionnelles déclinent les missions de centre de ressources en éducation pour la santé, en référence au concept de promotion de la santé défini par la Charte d'Ottawa. Chaque pôle est doté d'un centre de documentation, et propose diverses prestations d'appui aux acteurs de terrain.

Une réflexion éthique guide l'ensemble des prestations de l'Ireps des Pays de la Loire.

Les interventions se fondent sur le respect des représentations, des savoirs et des compétences des personnes, ainsi que sur leur participation. L'individu est auteur de sa santé et libre de ses choix dans un univers qui le contraint. L'éducation pour la santé est un outil de réduction des inégalités de santé.

Nos interventions sont indépendantes de toutes démarches commerciales ou sectaires.

Les interventions prennent leur sens en référence au concept de promotion de la santé défini par la charte d'Ottawa.

Nos missions

Pour soutenir les acteurs du territoire : professionnels, étudiants ou bénévoles, du social, de la santé, du médico-social, de l'éducation ou de l'entreprise mais aussi les élus locaux, agents et responsables de politique de santé.

- **Accompagner les acteurs sur les territoires**

en proposant dans chaque centre de ressources départemental :

- Des centres de documentation spécialisés en éducation, promotion de la santé et éducation thérapeutique.
- Un appui aux acteurs de proximité avec du conseil méthodologique et de l'accompagnement de projet, des formations, de l'échange de pratiques.

Agir pour la santé des populations

par des interventions de terrain, en développant des projets de santé globale ou thématiques : addiction, alimentation, santé mentale, etc. avec la participation des personnes.

- **Coopérer pour agir sur la santé**

en participant à la mise en œuvre opérationnelle des politiques régionales de santé publique par différentes collaborations entre associations et institutions de santé.

Accueil : du lundi au Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
le vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Contact : 15 rue de Jérusalem - 49100 ANGERS
Tél. 02.41.05.06.49
ireps49@irepspd.org

Dispositif d'Appui en Santé Mentale (DIASM)

Le Dispositif d'Appui en Santé Mentale (DiASM), co-piloté par l'association ALPHA-API (service d'aide à l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap psychique) et le CESAME, offre un accompagnement des personnes en situation de précarité et un appui effectif des travailleurs sociaux dans leur pratique professionnelle.

Cet accompagnement s'articule notamment au travers de l'action de l'équipe mobile spécialisée en psychiatrie précarité, composée de personnels soignants du centre hospitalier spécialisé (CESAME) et de personnels médico-sociaux (personnels Alpha-Api).

Le DIASM s'adresse :

- A toute personne en situation de précarité, d'exclusion, présentant une souffrance psychique
- Aux professionnels de terrain, acteurs sanitaires, sociaux, éducatifs, d'insertion, concernés par la santé mentale.

Le rôle de ce dispositif est de :

- réintroduire la parole et l'écoute en direct avec l'utilisateur ou dans l'aide apportée aux intervenants,
- repérer et identifier une pathologie psychosociale et/ou psychiatrique,
- restaurer la dimension de la vie psychique même dans des situations aiguës,
- soutenir et former les intervenants sociaux afin de favoriser le repérage précoce des troubles psychiques,
- proposer à la personne une orientation adaptée vers le réseau de santé et favoriser une prise en charge globale et continue.

Le DIASM s'appuie sur deux principes:

1. Aller vers les usagers ou les professionnels dans différents lieux :
 - Le CCAS
 - Les Circonscriptions
 - La mission locale
 - Les associations
 - Les Centres d'hébergements,
 - A domicile
 - La rue, La maraude
2. Mobiliser un partenariat dense et structuré

- la ville d'Angers : Centre Communal d'Action Sociale et la Direction de la Santé Publique, avec les associations
- les associations et structures d'insertion socioprofessionnelle
- les six circonscriptions d'action sociale et de santé
- les secteurs de psychiatrie du CESAME
- le CHU
- les médecins généralistes
- les CHRS
- le SAMU Social
- le réseau d'addictologie du territoire angevin

Contact : Alpha-API 243, rue Jean-Jaurès 49800 TRELAZE
Tél : 02 41 18 81 81.
e-mail : alphaapi@wanadoo.fr



Association Croix Marine d'Anjou

La fédération d'aide à la Santé mentale **Croix Marine** rassemble, dans ses associations et ses établissements, des professionnels de tous les métiers de la santé Mentale et des associations de familles et d'usagers.

Les valeurs de cette association sont principalement centrées sur la singularité de la personne et de sa souffrance psychique, la continuité et la proximité des soins dans la cité.

La fédération Croix Marine vise à favoriser la coopération et le partenariat de tous les acteurs du public et du privé, du sanitaire et du social. Elle constitue une force de proposition et favorise les innovations en matière de prévention, soins, réadaptation, réinsertion et réhabilitation. Sur le département du Maine et Loire, notre association gère actuellement 19 appartements associatifs pour 63 sous-locataires.

Nos objectifs principaux sont :

- **Exercer la protection** ou **l'entraide psychologique** et sociale en faveur des personnes souffrant d'un handicap psychique.
- **Contribuer** au développement pratique de l'hygiène mentale en général et de l'assistance spécialisée.
- **Organiser et gérer** certains services de postcures ou d'assistance extra-hospitalière ou intra-hospitalière.

Contact : Association Départementale Croix Marine d'Anjou
21 rue Pasteur - 49130 Les Ponts de Cé
Tél : 02 41 44 62 11
E-mail : Croix.marine49@wanadoo.fr

